



Préinscription - Mercredi – Année scolaire 2025/2026

CENTRE DE LOISIRS DU NEYRARD

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous le coupon d'inscription pour les mercredis 2025/2026. Les inscriptions se font pour tous les mercredis de la période scolaire soit du mercredi 3 septembre 2025 au mercredi 1 juillet 2026.

Nous vous proposons de remplir le coupon (un par enfant), de le renvoyer par mail inscription@csfidesiens.fr ou de le déposer aux accueils des deux Centres Sociaux (Neyrard ou Gravière).

Les coupons sont traités par ordre d'arrivée et seront pris en compte à partir de 9h00 le mardi 3 juin 2025 avec une priorité donnée aux inscriptions en journée.

Nous accuserons réception et donnerons une réponse à votre réservation des mercredis 2025-2026 par mail. Ensuite, nous prendrons contact pour un rendez-vous d'inscription afin de finaliser votre dossier.

L'inscription sera effectuée et validée à condition que toutes les factures précédentes soient réglées. Le dossier administratif et le paiement devront être à jour avant tout accueil. La procédure Enfance ayant évolué, nous serons amenés à vous demander des pièces justificatives obligatoires.

L'inscription définitive avec paiement se fait sur rendez-vous avec la chargée d'accueil administratif uniquement.

De plus, à la suite de nombreuses annulations de réservations, une fois le rendez-vous d'inscription fixé et hors cas prévu dans le règlement de fonctionnement, les temps réservés seront dus.

Coupon de préinscription

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :

Age :

Classe en 2025-2026 :

Ecole :

Adresse (si changement ou première inscription)

Numéro de téléphone :

Mail :

N° CAF et nom de l'allocataire :

Sera inscrit :

Tous les mercredis de l'année scolaire en journée (8h30 – 18h30)

Tous les mercredis matin sans repas (8h30– 11h30) Attention, inscription non prioritaire

Tous les mercredis matin + repas (8h30 – 13h30) Attention, inscription non prioritaire

Tous les mercredis après-midi (13h30 – 18h30) Attention, inscription non prioritaire

NB - Le repas et le goûter sont fournis par le centre social tous les mercredis